

**PV N°1  
DE LA REUNION DU BUREAU REGIONAL  
DU MARDI 28 AOUT 2018**

Présents : Le Président Jean-Pierre GOMEZ  
BLATRIE O. - CELLIER J. - CHAPELLON MP. - CLUZEL F. - LABARTHE R. - MULAS J.  
NIVELON G. - REA V. - SCOMPARIN J. - SERRES A.

En audio-conférence : GROS P.

Invités : MARCHAND JY. - MORATA G.

Ouverture de séance : 19h00

**I- PREAMBULE**

Janine MULAS accueille les membres du Bureau et les remercie pour leur présence.

Une précision est apportée, suite au dernier Comité Directeur de la Ligue, sur la légitimité de la Vice-Présidence à la Commission Régionale de Discipline de Jean-Marc MOLLARD. Il apparaît, à la lecture des textes de la FFBB que JM MOLLARD peut effectivement siéger au sein de l'organisme disciplinaire régional.

Le Président accueille à son tour les membres du Bureau pour cette première réunion avec une grande pensée émue pour Noël GRANGE.

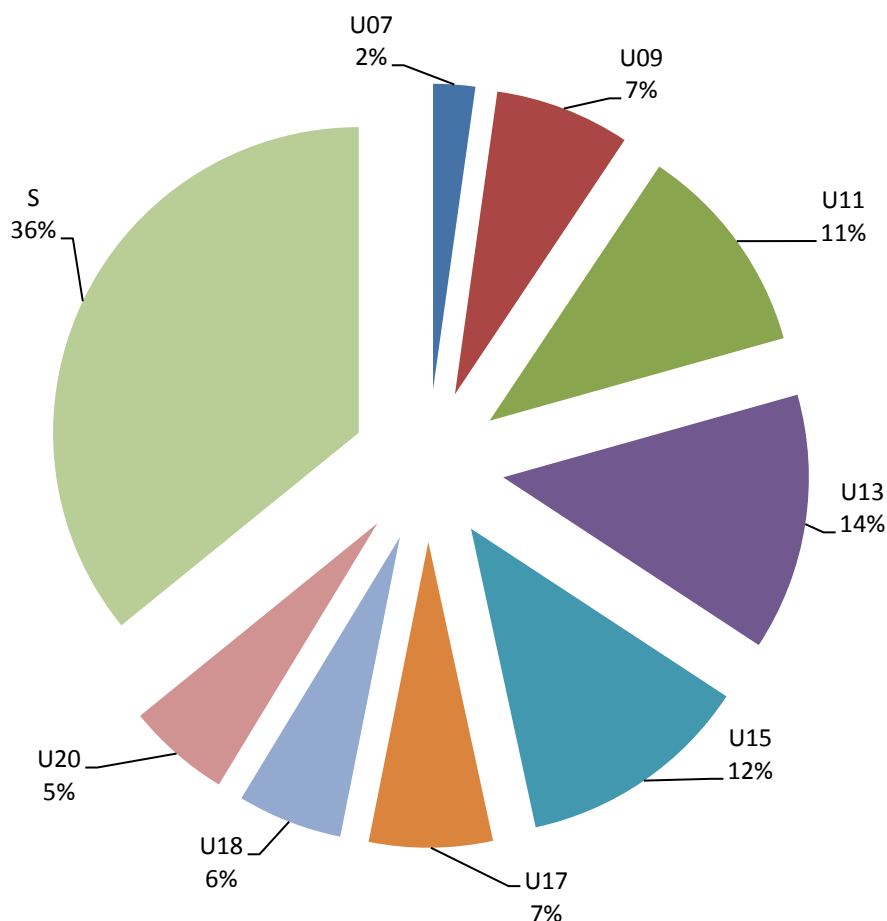
Il porte ensuite à la connaissance des membres du Bureau diverses informations :

- Tour de France des Ligues de Jean-Pierre SIUTAT. La date du **2 novembre 2018** a été proposée au Président Fédéral pour cette réunion en Auvergne-Rhône-Alpes à laquelle les membres du Comité Directeur seront conviés avec une présence fortement souhaitée, voire indispensable, ainsi que les clubs de Championnat de France et de Pré-Nationale.  
Patrick GROS est sollicité pour trouver un lieu (amphithéâtre) susceptible d'accueillir 120 personnes + 1 repas.  
Le lendemain, Jean-Pierre SIUTAT et Jean-Pierre HUNCKLER se rendront à Roanne pour rencontrer les élus de la municipalité et de Roanne Agglomération.
- Une date doit être fixée pour l'Assemblée Générale de la Coordination Auvergne-Rhône-Alpes qui continue d'exister jusqu'en juin 2019. Il est proposé qu'elle se tienne en ouverture de la réunion du Comité Directeur du **5 octobre 2018**, à 14h00.

**2.1 Point sur les licences :**

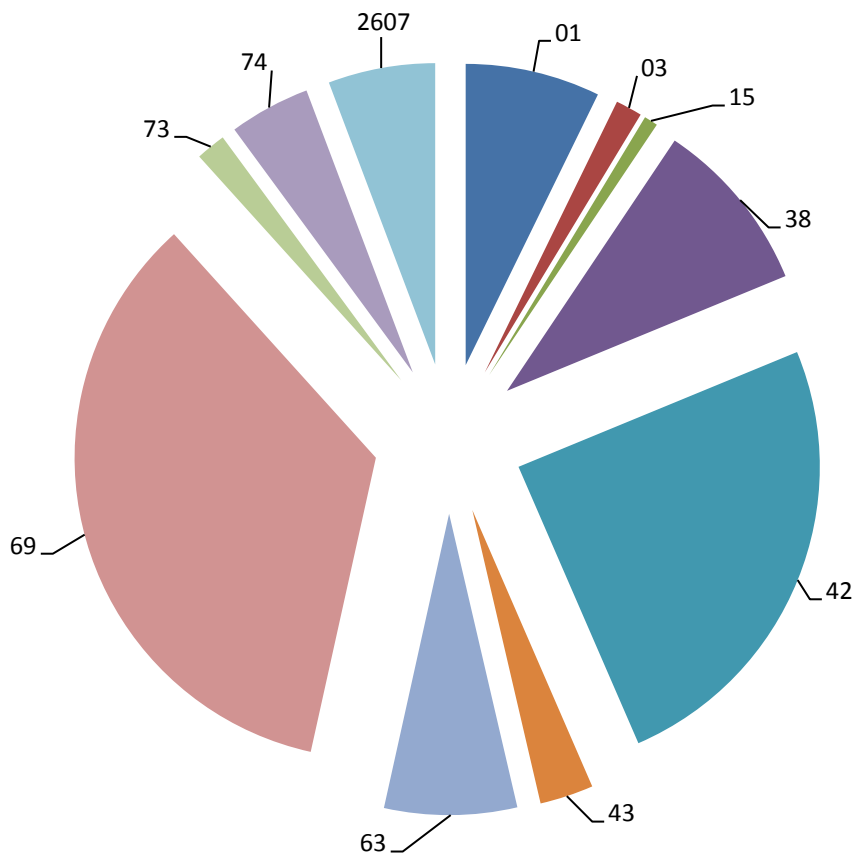
**RAPPORT DES LICENCES PAR CATEGORIES ET PAR SEXE**

Catégories	F	M	Total général
U07	108	277	385
U09	406	834	1 240
U11	756	1 200	1 956
U13	1 029	1 331	2 360
U15	923	1 221	2 144
U17	-	1 133	1 133
U18	963	-	963
U20	242	707	949
S	2 508	3 711	6 219
<b>Total général</b>	<b>6 935</b>	<b>10 414</b>	<b>17 349</b>



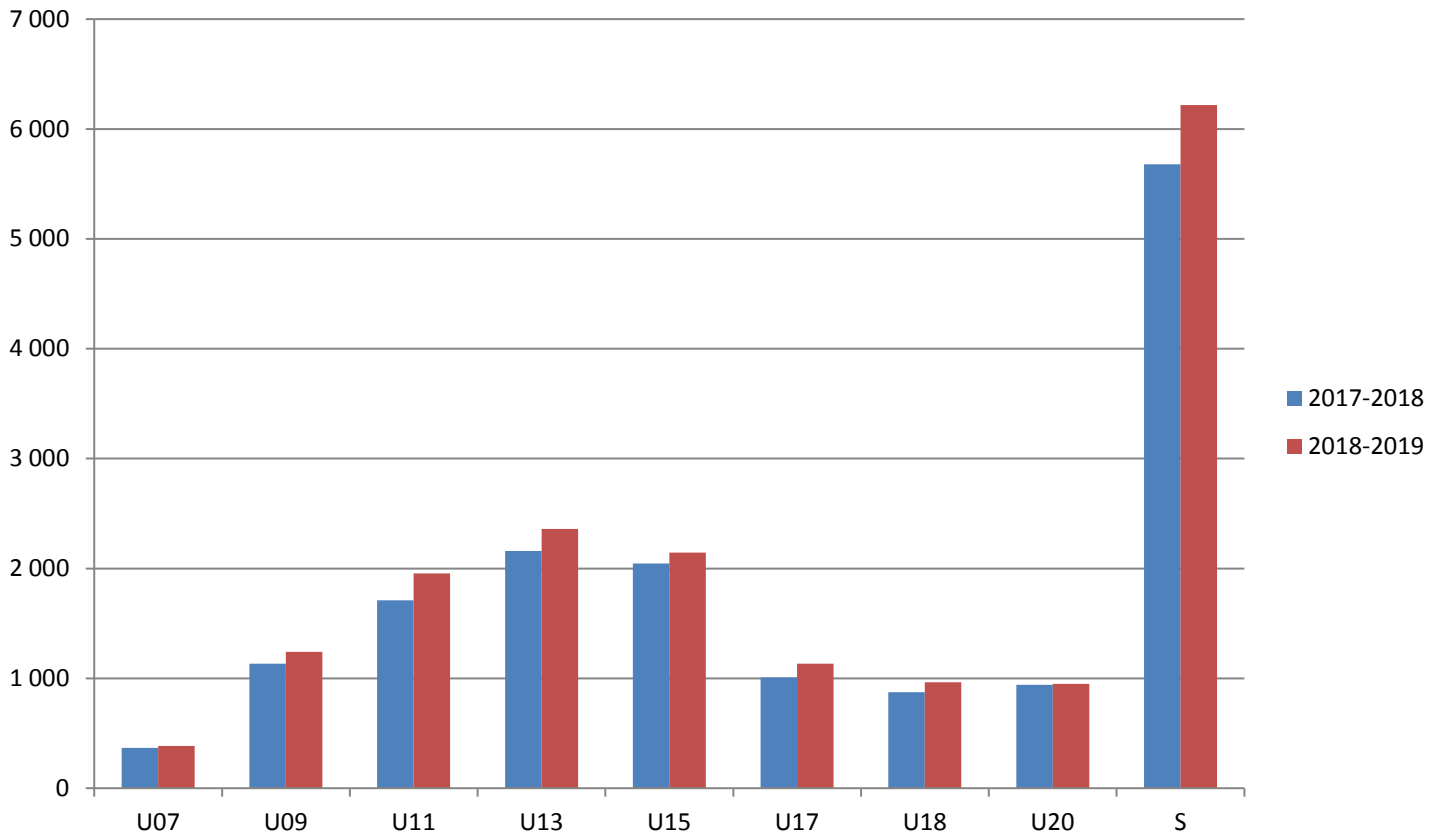
## RAPPORT DES LICENCES PAR COMITES

N°CD	Total
01	1 255
03	247
15	128
38	1 628
42	4 286
43	499
63	1 234
69	6 044
73	278
74	754
2607	996
<b>Total général</b>	<b>17 349</b>



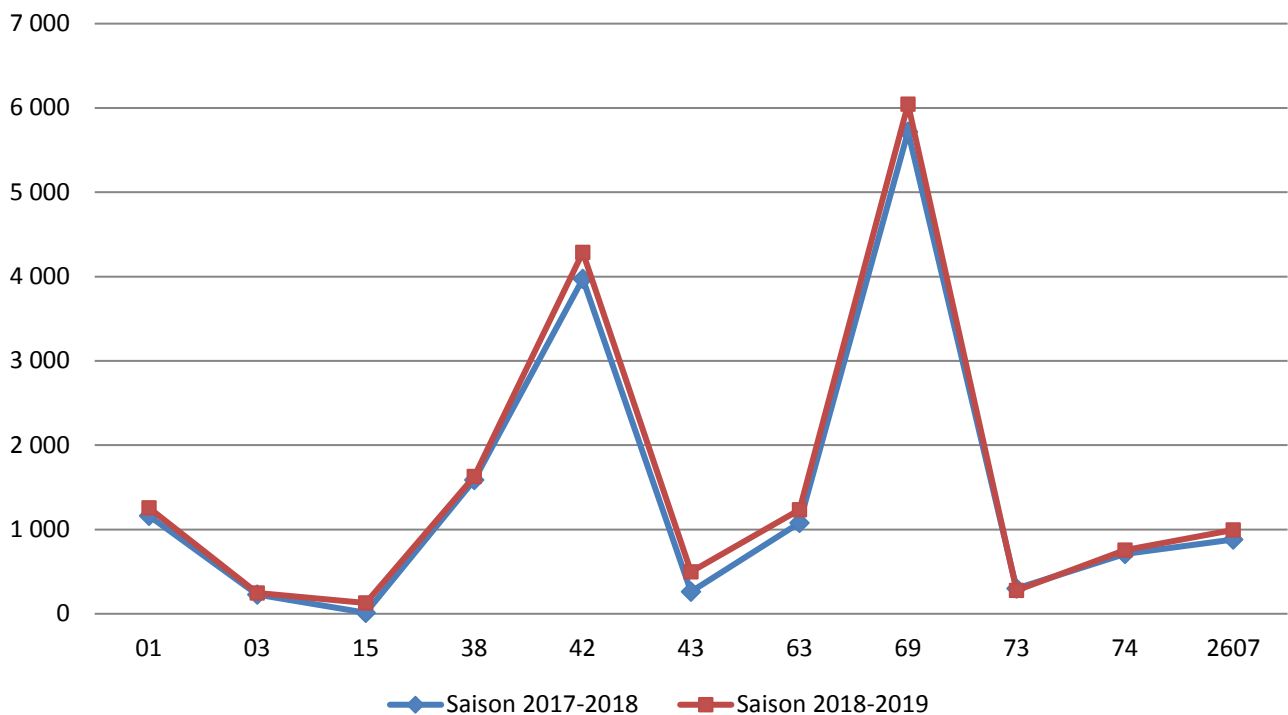
## EVOLUTIONS PAR CATEGORIES ENTRE 27/08/2017 ET 27/08/2018

F+M	U07	U09	U11	U13	U15	U17	U18	U20	S
2017-2018	368	1 134	1 709	2 159	2 044	1 007	875	942	5 679
2018-2019	385	1 240	1 956	2 360	2 144	1 133	963	949	6 219



## EVOLUTIONS PAR COMITES ENTRE 27/08/2017 ET 27/08/2018

N°CD	Saison 2017-2018	Saison 2018-2019
01	1 163	1 255
03	229	247
15	12	128
38	1 589	1 628
42	3 971	4 286
43	260	499
63	1 080	1 234
69	5 719	6 044
73	301	278
74	711	754
2607	882	996
<b>Total général</b>	<b>15 917</b>	<b>17 349</b>



## 2.2 Organisation Générale :

Au prochain bureau sera présenté un logigramme de l'organisation.

Tout le monde n'a pas encore activé son adresse mail aurabasketball.com  
 Pour cela, se rapprocher de Nicolas ASTRUC

Il est constaté que le fonctionnement par secteur perdure et vient polluer l'activité des commissions.  
 L'organisation va tendre à une harmonisation des procédures et des actions.

Sera mis en place un bulletin officiel commun à l'ensemble du territoire de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

## 2.3 Ressources Humaines :

Le Président informe le Bureau qu'Annie ANDRE n'a pas souhaité prendre en charge la Commission R.H. comme cela avait été voté au dernier Comité Directeur.

Il est proposé que le groupe R.H. soit placé sous la responsabilité du Président de la Ligue et constitué de : Jean-Yves MARCHAND – Gregory MORATA – Janine MULAS et Olivier BLATRIE.

### **2.3.1 Les recrutements à venir**

- Chargé de Communication en remplacement du départ de Paul PICHON
- Comptable
- CDD de 25h pour Margot JORET sur le Basket Santé dont 1 journée à Voiron
- Directeur Territorial avec soutien de la FFBB

Retour des appels à candidature pour le 15 septembre 2018.

**Les 4 recrutements sont validés à l'unanimité par les membres du Bureau.**

Diffusion d'offres pour 3 Services Civiques :

- Basket Santé
- Soutien aux Commissions
- Pôle Espoir

Greg MORATA évoque le cas des Techniciens sur le secteur Auvergne.

- Jean-Marie DEGANIS n'est plus Conseiller Technique Fédéral, s'étant vu confié des missions au niveau National.
- Isabelle FIJALKOWSKI a souhaité redevenir coordonnatrice du Pôle Espoir de Vichy, ainsi que la formation des joueurs, avec des missions, confiées par le DTN, sur l'accompagnement des TGG des Equipes de France.
- Franck BESTOSO aurait en charge la formation des cadres et un accompagnement sur d'autres missions.
- Corinne DEGANIS est à temps complet sur le Pôle Espoir

Pour tourner correctement sur le Pôle Espoir, il faudrait être 3 personnes. Il manque donc 1 ou 2 personnes à temps partiel, qui interviendraient de manière ponctuelle. (type vacataire)

Une proposition est faite pour Hugo BOGUSLAWSKI et Warren DESSEIN

**La proposition est validée à l'unanimité par les membres du Bureau**

Présentation de l'état des lieux des salariés de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes par fonction :

- **1 responsable administratif et financier**  
Jean-Yves MARCHAND
- **4 secrétaires/assistantes direction**  
Camille MONTEIRO  
Joëlle BEAUREGARD  
Laure MANGANO  
Sandrine CAZEMAJOU-SARRIO
- **1 chargé de marketing/événementiel**  
Nicolas ASTRUC
- **1 comptable**  
Marie MARTELON
- **6 Conseillers Technique Fédéraux**  
Franck BESTOSO  
Corinne DEGANIS  
Charlène COLLETTE  
William HERVE  
David TRUC VALLET  
Remy POINAS
- **1 Conseiller Technique aux Officiels**  
Denis JOUENNE
- **1 CTF IFRABB**  
Patrick ROI
- **1 Intendant du Pôle à Lyon**  
Lucas ANSELMINI

Un premier échange a eu lieu avec les comptables et doit se tenir une visioconférence avec les secrétaires afin de définir et organiser les missions de chacune.

## **2.4 Administration de la Structure :**

Point sur les démarches administratives qui ont été effectuées

- Préfecture : Réclamation des statuts modifiés avec apparition des modifications article par article.
- Comptes URSAFF. Les fermetures et radiations sont en cours.

Tous les changements de dénomination auprès des organismes concernés ont été faits soit par dématérialisation, soit par courrier.

## **III – TRESORERIE – Jean CELLIER**

### **3.1 Groupe Finance :**

Suite au 1<sup>er</sup> Comité Directeur, réunion du Groupe Finance pour définir les prérogatives et le fonctionnement à mettre en place.

Le groupe finance est un organe de contrôle, avec un rôle consultatif. Il n'est pas décisionnaire mais peut émettre un avis pour des décisions financières prises par le Bureau ou le Comité Directeur.

Les personnes qui la composent sont celles validées par le Comité Directeur :

- Frédéric PETITJEAN
- Jean-Pierre SAUVADET
- Alain BLANCHARD
- Christophe BRUN
- Jean CELLIER
- Jean-Yves MARCHAND

### **3.2 Organisation – Banque - Comptabilité :**

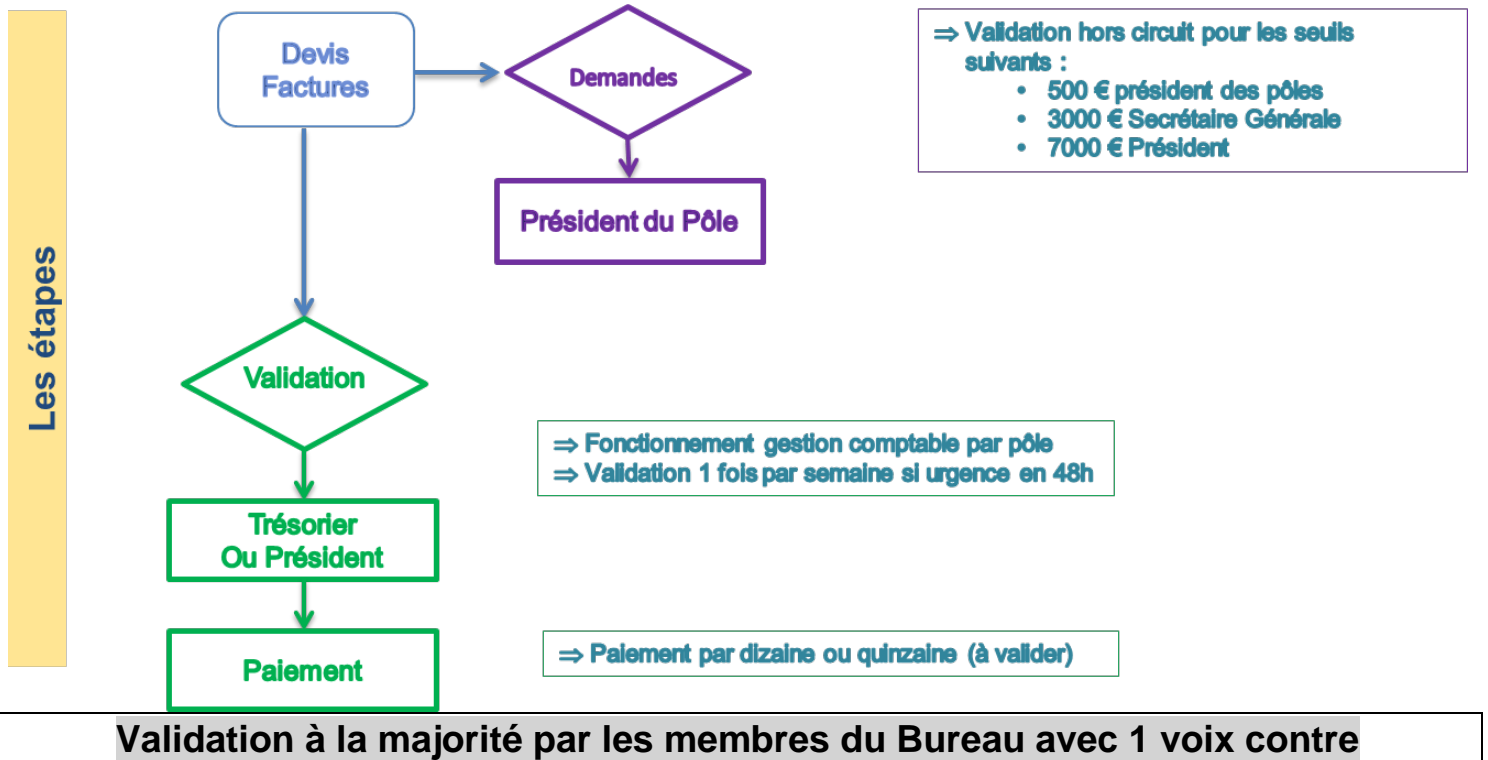
Les disponibilités à ce jour sur les différents comptes :

- ALP : environ 133 000 €
- AUV : environ 120 000 €
- LYO : environ 126 000 €
- AURA : environ 78 000 €

Soit un total d'environ **457 000 €**

Les démarches ont été effectuées auprès du Crédit Mutuel pour que toutes les transactions soient effectuées sur le compte AURA

## Schéma validation comptable



Proposition de validation des paiements soit par dizaine soit par quinzaine.

Consultation de l'organisme bancaire le 11 septembre prochain pour que les virements arbitres soient effectués par la banque.

### 3.3 Péréquation 2018/2019 :

Henri-Marc SANCHEZ et Daniel FALGON (répartiteurs) se sont proposés pour gérer la péréquation.

Il est suggéré la possibilité de fonctionner par catégories (Jeunes et Seniors) plutôt que par secteur, sous couvert du trésorier et de Franck CLUZEL pour la mise en place de l'organisation.

Comme il existe des disparités entre les secteurs, il convient d'harmoniser le fonctionnement en ce qui concerne l'appel de fond et la redistribution en fonction de la couverture des rencontres.

Il est acté que toutes les rencontres se déroulant sur le secteur Alpin, déclencheront le remboursement des frais de péage des arbitres, sur présentation de justificatifs.

Une réunion « péréquation » sera organisée avant le prochain Bureau au cours duquel seront mises à validation les propositions de fonctionnement pour la saison à venir.

Concernant les appels de fonds pour la saison 2018/2019, il est proposé que les montants restent identiques par secteur (-50 € pour le secteur Lyonnais) et qu'une réflexion soit menée pour la saison 2019/2020.

Jeunes : 1<sup>er</sup> Appel au 1<sup>er</sup> octobre – Paiement au 15 octobre  
2<sup>ème</sup> Appel au 1<sup>er</sup> novembre – Paiement au 15 novembre  
2<sup>ème</sup> Appel au 1<sup>er</sup> janvier – Paiement au 15 janvier  
2<sup>ème</sup> Appel au 1<sup>er</sup> mars – Paiement au 15 mars

Seniors : 1<sup>er</sup> Appel au 1<sup>er</sup> septembre – Paiement au 15 septembre  
2<sup>ème</sup> Appel au 1<sup>er</sup> novembre – Paiement au 15 novembre  
3<sup>ème</sup> Appel au 1<sup>er</sup> février – Paiement au 15 février

**Sous réserve de modifications suite à la réunion péréquation des 3 secteurs.**



### **3.4 Gestion Patrimoniale :**

La Ligue va rembourser au Comité du Puy-de-Dôme les 40% d'acompte avancés pour les travaux d'aménagement du siège à Clermont-Ferrand d'un montant de 8 600 €

Lors de la prochaine visite du siège de l'ancienne Ligue d'Auvergne, une estimation sera faite des locaux du Comité du Puy-de-Dôme pour une évaluation du prix locatif.

### **3.5 Echancier d'appel de fonds des licences aux Comités :**

PROPOSITION DE SUIVRE LE CALENDRIER FFBB, A SAVOIR :

- 1/5<sup>ème</sup> le 15 OCTOBRE 2018 soit appel au **24/09/18**
- 1/5<sup>ème</sup> le 15 DECEMBRE 2018 soit appel au **26/11/18**
- 1/5<sup>ème</sup> le 15 FEVRIER 2019 soit appel au **24/01/19**
- 1/5<sup>ème</sup> le 15 AVRIL 2019 soit appel au **25/03/19**
- SOLDE le 30 JUIN 2019 soit solde au **08/07/19**

MONTANTS A FINALISER

**Validation à l'unanimité par les membres du Bureau**

### **3.6 Facturation des Affiliations :**

PROPOSITION DE SUIVRE LE CALENDRIER FFBB, A SAVOIR :

- Facturation OCTOBRE/NOVEMBRE 2018

**Validation à l'unanimité par les membres du Bureau**

## **IV – POLE 1 : Basket Féminin / Communication / Marketing / Evènementiel – Olivier BLATRIE**

Il est signalé et demandé à l'ensemble des dirigeants de la Ligue un minimum de retenue, du fait de leur statut d'élu, lors de leurs débats et interventions sur les réseaux sociaux, qui peuvent porter atteinte à l'image de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est également fait la remarque qu'il serait appréciable que, lors de leur venue au siège ainsi que dans les différents secteurs, les élus prennent le temps de dire bonjour aux salariés, dans l'ensemble des bureaux.

### **4.1 Opens Féminins**

Il sera étudié la mise en place d'un cahier des charges commun aux 3 secteurs afin d'éviter la prise de liberté sur des points de l'organisation.

Intervention à Veauche de l'association HUMS pour récolter du matériel et du textile à destination de pays défavorisés. Ils souhaiteraient que l'opération se fasse également sur les 2 autres secteurs.

Devis à étudier pour l'émission de TV mensuelle sur le Basket Féminin. Budget de 22 500 € pour la saison. Quentin ROLAND a proposé de piloter la recherche de partenaires pour financer le projet qui peut-être innovant et porteur en terme de visibilité, de développement et de communication autour du Basket Féminin.

## 4.2 Offre Ballons via CASAL SPORT – VOIR ANNEXE 1

Tous les textiles pour le Pôle Espoir ont été validés par la Commission et commandé à CASAL.

### **V – POLE 2 : Organisation Générale et Logistique – Patrick GROS**

Le président a souhaité la mise en place de ce pôle pour gérer, lors des différentes organisations ligue (Réunions, Séminaires, Comités Directeurs, Assemblées Générales, Finales Régionales...), les appels d'offre, les appels à candidatures, recherche de lieux, réception des devis, faire les synthèses et les propositions au Bureau pour validation

### **VI – POLE 3 : Compétitions et Pratiques Sportives – Alain SERRES**

654 Equipes engagées : 472 en nom propre et 182 en inter Equipes

#### 6.1 Etat des Lieux des compétitions 2018-2019

##### **ENGAGEMENTS SENIORS PAR SECTEUR**

FEMININ				MASCULIN			
	AUV	LYO	ALP		AUV	LYO	ALP
PNF	12	12	12	PNM	12	14	12
RF2	12	12	12	RM2	12	28	12
RF3	12	24	12	RM3	24	24	24
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>48</b>	<b>36</b>	<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>66</b>	<b>48</b>

##### **ENGAGEMENTS JEUNES PAR SECTEUR**

FEMININ				MASCULIN			
	AUV	LYO	ALP		AUV	LYO	ALP
U13F	18	24	12	U13M	18	24	12
U15F	17	24	12	U15M	18	24	12
U18F	18	30	18	U17M	18	42	12
U20F	0	9*	0	U20M	6	26*	12
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>87</b>	<b>42</b>	<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>116</b>	<b>48</b>

U20 secteur LYO : \*Engagements en cours jusqu'au 01/09/2018,  
Même dispositions que pour les autres catégories jeunes ?

U17M secteur LYO : Ajout 1 poule pour incorporer PRISSE MACON  
Convention dérogatoire à finaliser  
Communication à assurer

## ENGAGEMENTS COUPE PAR SECTEUR

	FEMININ	MASCULIN
AUV	7	9
LYO	21	42
ALP	6	4
TOTAL	34	87

30/08/2018 Communication des engagés à la sportive FFBB

08 et 09/09/2018 Tour préliminaire

26/12/2018 Communication du vainqueur par secteur à la sportive FFBB

Concernant les indemnités des arbitres sur les matchs de coupes, le fonctionnement reste inchangé par secteur, au tarif régional.

## POSITION DE LA LIGUE SUR LE TERRITOIRE FRANCAIS

DIVISIONS	FFBB	ARA
ESPOIRS	18	2
Jeep E	18	2
LF2	12	1
LFB	12	1
NF1	24	6
NF2	48	3
NF2ESP-2	48	3
NF3	96	16
NFU15 ELITE	48	7
NFU18 ELITE	47	6
NM1	28	4
NM2	56	7
NM3	143	23
NMU15 ELITE	48	6
NMU18 ELITE	60	9
PROB	18	4
Total	724	100

## 6.2 Validation de l'organisation sportive des Opens Féminins

N°	Equipe 1	Equipe 2	Date	Heure	Lieu
2005	CLERMONT BASKET BALL	MOZAC VOLVIC BASKET	16/09/2018	09:45	AURILLAC
2006	BB COURNON D'AUVERGNE - 2	USC LEZOUX	16/09/2018	09:45	
2003	US BEAUMONT	SANFLORAINE	16/09/2018	12:00	
2004	AS MARECHAT RIOM	ALFA SAINT JACQUES	16/09/2018	12:00	
2002	IE - CTC BAAG - CANTA	CS PONT DU CHATEAU	16/09/2018	14:15	
2001	AS MONTFERRAND	US ISSOIRE	16/09/2018	16:30	
6	VEAUCHE CRAP - 2	AL MEYZIEU - 1	16/09/2018	10:00	VEAUCHE
5	AL SAINT PRIEST - 1	IE - RIORGES BC - 1	16/09/2018	12:30	
3	OLYMPIC SATHONAY - 1	AL GERLAND MOUCHE LYON - 1	16/09/2018	13:30	
4	AL CALUIRE ET CUIRE - 2	IE - CTC RHONE SUD BASKET	16/09/2018	15:00	
1	SGOSFF - 1	IE - FIRMINY CHAZEAU-FAYOL AL - 1	16/09/2018	16:00	
2	CRAB - 1	ASVEL VILLEURBANNE BF - 2	16/09/2018	17:30	
2	ES EPAGNY METZ TESSY	ELAN SPORTIF ANNECY SEYNOD	16/09/2018	09:00	CRAN PRINGY
4	TERRES FROIDES BASKET	ELAN SPORTIF MUZOLAIS - 2	16/09/2018	11:00	
5	ANDANCE-ANDANCETTE B	RHODIA CLUB BASKET	16/09/2018	13:00	
1	IE - BC NORD ARDECHE	AS LE VERSOUD	16/09/2018	15:00	
3	IE - BASKET CLUB NIVOLAS	US DE ST EGREVE	16/09/2018	17:00	
6	IE - CHALLES BASKET	SAINT MARTIN D'HERES BB	16/09/2018	19:00	

VEAUCHE : dérogation acceptée pour décalage de la rencontre de NF3

CRAN PRINGY : dérogation en cours

AURILLAC : sur 2 salles (2,5 Km de distance) dont 1 non équipée de 24s

Les équipes vainqueurs des rencontres organisées lors des premières journées de championnat PNF sous la formule d'un « Open » seront considérées comme équipes recevantes lors de la phase retour de ce même championnat face aux adversaires de la première journée.

**Exception** : Si une équipe appartenant à l'association sportive organisatrice de l'événement participe à l'Open et joue effectivement à domicile lors de cette première journée de championnat le résultat sportif n'aura pas de conséquence sur la désignation de l'équipe recevante lors de la phase retour de cette même compétition sportive, qui sera nécessairement l'équipe ayant évolué à l'extérieur lors de la première journée.

Cette information sera intégrée aux Règlements Sportifs Particuliers PNF pour la saison 2018-2019 et un mail envoyé à tous les clubs concernés.

**Validation à la majorité par les membres du Bureau avec 1 voix contre**

## 6.3 Organisation du Pôle

A ce jour, uniquement des échange par Audioconférence et communication téléphonique.

Réunions en présentiel :

29/08/2018 à 17h : Première réunion avec les référents de secteur (9 personnes)

22/09/2018 à 9h30 : Avec l'ensemble des contrôleurs

/11/2018 A définir

20/12/2018

Objectifs :

Fonctionnement d'une commission unique

Communication en transversalité au sein de la ligue

Service de qualité aux clubs

Une question est posée concernant les conflits de couleurs qui pourraient intervenir avec les arbitres (qui vont désormais officier en noir) en présence d'équipes dont la couleur de maillots serait noire également.

Dans ce cas, les arbitres devront porter leur ancienne chemise de couleur grise.

Problème d'affichage sur FBI pour les clubs qui jouent à l'extérieur, c'est la 2<sup>ème</sup> couleur qui apparait sur la convocation.

## **VII – POLE 4 : Basket Rural et Développement – Gérald NIVELON**

Actuellement dans une phase d'état des lieux pour proposer par la suite, au Bureau du mois d'octobre, une feuille de route et des actions.

59 CTC sont aujourd'hui homologuées dans la Ligue-Auvergne Rhône-Alpes et 1 seule convention de rattachement dérogatoire à préparer et à transmettre au club de l'ES Prisse Macon Basket pour une seule équipe, sur une seule catégorie d'âge.

Participation au Campus du Comité de l'Isère le 16 septembre 2018.

## **VIII – POLE 5 : Formation – Joël SCOMPARIN**

### **8.1 Organisation des Pôles**

A été évoqué précédemment le cas du Pôle Espoir de Vichy.

Il a été décidé de dresser un état des lieux en fin de saison sur le fonctionnement des 3 Pôles Espoirs de Vichy, Voiron et Lyon afin que, la saison prochaine, il y ai une identification et un fonctionnement unique.

Pour les équipements textiles des pôles, un appel d'offre a été lancé auprès de 4 fournisseurs et c'est CASAL SPORT qui a été retenu par le groupe finance.

La commande a été passée pour les Pôles ainsi que pour les officiels. Livraison prévue pour la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre.

### **8.2 Rentrée des Pôles**

- Vichy le dimanche 2 septembre 2018
- Voiron le dimanche 2 septembre 2018
- Lyon le lundi 3 septembre 2018

### **8.3 IFRABB**

Ont eu lieu aujourd'hui les tests d'entrée : 17 candidats pour la S4  
Stage de 4 jours pour les JIG : 22 joueurs/joueuses

Pour le prochain Comité Directeur seront proposés pour validation des noms de formateurs pour la Commission Technique sur tout le territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est demandé la possibilité d'obtenir, pour le Pôle Formation, des identifiants d'accès à FBI ainsi qu'un accès e-FFBB.

## 8.4 Présentation du Fonctionnement C.R.O.

### **FEUILLE DE ROUTE de la Commission Régionale des Officiels ARA 2018-2020 :**

#### Missions :

- Assurer le suivi et le développement des compétences des officiels de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- Assurer la gestion administrative des officiels
- Assurer les désignations des officiels
- Accompagner les CDO dans leur plan de formation et de développement des officiels (Mission CTO)
- Proposer des solutions de formation aux officiels

#### Organisation ERO :

- Organisation déclinée par la Fédération en direction des officiels Championnat de France essentiellement
- Un responsable formation arbitres
- Un responsable OTM
- Deux répartiteurs arbitres et OTM
- Un CTO
- Un référent des observations arbitres
- La CFO ne reconnaît et ne communique que vers l'ERO à ce jour. Point à faire évoluer

#### Organisation pour la gestion des arbitres territoriaux :

- Un coordinateur des formations ARA
- Un référent de la formation Pré-Nationale
- Un référent de formation par secteur R2/R3
- Un référent des évaluateurs et évaluations
- Un référent e-learning
- Un répartiteur Pré-Nationale Masculine (à compter de la poule unique) et trois répartiteurs secteur R2/R3

#### Désignation des Officiels :

- Un répartiteur arbitre par secteur conservé pour cette saison
- A terme, un répartiteur des Pré-Nationaux
- Un répartiteur OTM par secteur pour les rencontres Championnat de France
- Désignation des arbitres jeunes ligue à uniformiser

## Les Formations :

### **FORMATION ET SUIVI DES ARBITRES PRÉ-NATIONAUX**

**Objectif** : Donner un arbitrage fort pour la Pré-Nationale de notre « Super Ligue AURA » - Ce Championnat de l'Elite Régionale est de plus en plus fort et nous devons répondre par un niveau d'arbitrage en évolution, mais également fédérer et créer une dynamique positive entre officiels.

- Stage de début de saison spécifique et commun
- Formation continue de 5 séances sur la base du volontariat
- Stage ou colloque de mi-saison – si possible avec les ententes de la division
- Evaluations et mouvements de fin de saison – un référent pour les évaluations
- Stage passerelle pour établir la liste des stagiaires fédéraux, en plus des deux premiers

### **FORMATION ET SUIVI DES ARBITRES R2 / R3**

**Objectif** : Permettre à l'ensemble des officiels de suivre une formation pour progresser selon ses motivations

- Stage de début de saison dans chaque secteur, à la même date, avec les mêmes contenus
- Formation continue dans chaque secteur sur la base du volontariat
- Journée de formation obligatoire de mi-saison sur la base d'un programme commun dans chaque secteur
- Evaluations et mouvements de fin de saison
- Stage passerelle pour confronter les meilleurs de chaque secteur en vue de montées supplémentaires

## Le C.T.O.

- Relais et référent de la politique fédérale de la CFO et responsable de la formation des arbitres fédéraux et, à terme, Nationaux ARA
- Coordinateur et conseiller pour la formation afin d'uniformiser les contenus et l'offre sur l'ensemble du territoire.
- A destination des arbitres du championnat de jeune ligue, créer un groupe spécifique à part entière sur chaque secteur pour les former et les accompagner dans leur mission
- Le CTO doit s'appuyer sur des référents de secteur en collaboration avec chaque CDO.

## Les autres actions :

### **PRISE EN CHARGE DES NOUVEAUX ARBITRES LIGUE**

- Début de saison ou vacances de la Toussaint pour une rencontre avec formateurs et répartiteurs sur une ½ journée pour intégration et explication du fonctionnement

### **TRAVAIL E-LEARNING ET VIDÉO**

- Formation continue pour les volontaires désireux de partager et analyser leurs vidéos avec un tutoriel en ligne
- Poursuite du travail d'e-learning sur la plateforme actuelle
- Obligatoire pour les arbitres de la FC – du Groupe de PNM

## **LES TOURNOIS SUPPORTS DE FORMATIONS**

- ST SYMPHORIEN DE LAY
- VILLEREST
- AMPUIS VIENNE ST ROMAIN
- BALE ST GENIS LAVAL
- BC PELUSSIN
- AUTRES

## **FORMATION SPÉCIFIQUE À L'ARBITRAGE 3X3**

**Objectif** : Initier les arbitres à cette nouvelle pratique

- Proposer, avec le CTO, un cursus de formation spécifique
- Un coordinateur : Alban OREZZOLI

Les O.T.M. :

- Stage de début de saison commun à Voiron, le 2 septembre 2018
- Fonctionnement du groupe référent à définir, sous la responsabilité de Corinne TAEYE et Virginie USCLADE
- Formation pratique et théorique
- Validation des OTM régionaux et/ou Championnat de France

Actualités :

A venir, stages de début de saison des arbitres et des OTM et tournois de préparation, sans compter les matchs amicaux.

Faire attention à la désignation des officiels en fonction de leur frais de déplacement pour ne pas pénaliser les clubs.

Problème des clubs de Haut Niveau qui ne déclarent pas leurs matchs amicaux

## **8.5 Fonctionnement de la Technique**

Objectifs :

- Avoir, en fin de saison, une comptabilité analytique sur toutes les actions : Sélections, Détections, Formation des Cadres, Pôles, etc...
- Mise en place de la Convention d'ETR. Visite du DTN le 19 septembre pour les missions CTF et CTS (répartitions et orientations)

Demandes diverses :

- Interrogations sur la remise en pratique du Fond Régional d'Aide à la Formation (FRAF) (1€ prélevé sur la licence dédié à la Formation) – Non maintenu
- Quid de l'appellation IFRABB ? Elle est conservée
- A étudier l'harmonisation territoriale des indemnités des intervenants, pour les missions en ½ journée, en journée entière, avec nuitées... l'idée est de s'appuyer sur les forces vives existantes mais de pouvoir s'ouvrir à des techniciens et des personnes ressources qui pourraient apporter quelque chose à l'Equipe Technique Régionale.
- Possibilité d'avoir une carte géographique de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour pouvoir visualiser le territoire ?



## IX – POLE 6 : Coordination et Harmonisation – Marie-Pierre CHAPELLON

Réunion le 29 août pour l'harmonisation des règlements avec une rédaction et une diffusion au plus tôt. Un gros travail avait déjà été effectué en concertation avec les Commissions Sportives des Comités et des Ligues en fin de saison.

Prise de note et état des besoins de chacun et des commissions pour la prochaine réunion de Bureau.

## X – Questions Diverses

Joël SCOMPARIN demande à pouvoir assister à l'Assemblée Générale de la FFBB. L'accord lui est donné par le Président de la Ligue. Jean-Yves MARCHAND procèdera à son inscription.

Il avait été soumis l'idée, par Gérald NIVELON, d'utiliser le Tournoi des Etoiles comme événement support pour l'organisation d'un Bureau Régional le samedi 5 janvier 2019. Proposition acceptée et modification du calendrier administratif en ce sens (**ANNEXE 2**)

Doit être fixée une date pour la réunion des Présidents de Comités et Ligue.

Gérald NIVELON demande, par application des Statuts de la Ligue, que soient désignés les membres élus qui assisteront aux Comités Directeurs des Comités (Président de la Ligue ou Elu désigné)

Valérie REA demande que soit abordé dans une prochaine séance le partenariat entre la FFBB et l'association Colosse aux Pieds d'argile. Le Président conseille de se rapprocher d'Alain BLANCHARD sur ce sujet.

CLOTURE DE SEANCE : 23h15.

Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes  
Jean-Pierre GOMEZ

Secrétaire Générale  
Janine MULAS

